

BARBARIE, DANGER SANITAIRE ET FINANCEMENT DE L'ISLAM



On voit bien sur cette photo que le mouton est parfaitement conscient après son égorgement. Et que son énorme plaie ne saigne plus : c'est ça le halal !

NON AU HALAL !!!

1°) C'est une violation des lois de protection des animaux qui imposent l'étourdissement avant l'abattage. Le cerveau continue d'être irrigué et l'état de conscience peut perdurer jusqu'à 1/4 d'heure (étude de l'INRA, Décembre 2009)

C'est donc un retour à la barbarie au nom de superstitions moyenâgeuses sans fondement. De plus cette pratique dérogatoire est maintenant devenue la règle!

2°) C'est un recul sanitaire inexplicable, l'égorgement large pratiqué sectionne l'œsophage et la trachée pourtant interdits par la loi, entraînant des souillures par **Escherichia Coli**.

Malgré le silence médiatique imposé, le nombre de cas de toxi infections alimentaires graves et souvent mortels sur des enfants ayant consommé des steak hachés contaminés ne cesse d'augmenter. Le Dr Jean Louis Thillier, expert européen est formel sur le sujet.

3°) L'abattage halal fait l'objet d'une « **taxe** » servant à financer à l'insu du consommateur l'implantation de l'islam avec des circuits très opaques qui alimentent aussi les réseaux terroristes (enquête canadienne)

Seule une mobilisation citoyenne forte peut aboutir d'abord à une identification de la viande commercialisée puis à une interdiction pure et simple comme l'ont fait la Suisse, la Suède et la Nouvelle Zélande. Adhérez, diffusez nos informations auprès des responsables politiques, médiatiques, sanitaires

Association VIGILANCE HALAL contact@vigilancehallal.com
http://vigilancehallal.com
BP 40003
33490 ST MACAIRE

IPNS/ ne pas jeter sur la voie publique

BARBARIE, DANGER SANITAIRE ET FINANCEMENT DE L'ISLAM



On voit bien sur cette photo que le mouton est parfaitement conscient après son égorgement. Et que son énorme plaie ne saigne plus : c'est ça le halal !

NON AU HALAL !!!

1°) C'est une violation des lois de protection des animaux qui imposent l'étourdissement avant l'abattage. Le cerveau continue d'être irrigué et l'état de conscience peut perdurer jusqu'à 1/4 d'heure (étude de l'INRA, Décembre 2009)

C'est donc un **retour à la barbarie** au nom de superstitions moyenâgeuses sans fondement. De plus cette pratique dérogatoire est maintenant devenue la règle!

2°) C'est un recul sanitaire inexplicable, l'égorgement large pratiqué sectionne l'œsophage et la trachée pourtant interdits par la loi, entraînant des souillures par **Escherichia Coli**.

Malgré le silence médiatique imposé, le nombre de cas de toxi infections alimentaires graves et souvent mortels sur des enfants ayant consommé des steak hachés contaminés ne cesse d'augmenter. Le Dr Jean Louis Thillier, expert européen est formel sur le sujet.

3°) L'abattage halal fait l'objet d'une « **taxe** » servant à financer à l'insu du consommateur l'implantation de l'islam avec des circuits très opaques qui alimentent aussi les réseaux terroristes (enquête canadienne)

Seule une mobilisation citoyenne forte peut aboutir d'abord à une identification de la viande commercialisée puis à une interdiction pure et simple comme l'ont fait la Suisse, la Suède et la Nouvelle Zélande. Adhérez, diffusez nos informations auprès des responsables politiques, médiatiques, sanitaires

Association VIGILANCE HALAL contact@vigilancehallal.com
http://vigilancehallal.com
BP 40003
33490 ST MACAIRE

IPNS/ ne pas jeter sur la voie publique